

Réunion	Assemblée générale - Plénière
Date	19 décembre 2014 à 10h
Lieu	Brest
Invités :	Tous les CD bretons + Juliette CRISTESCU (CESER) + Serge BOUDET (Conseil régional)
Présents :	<i>Voir feuille de présence</i>

Ordre du jour :

- 1) Bilan perceptions du réseau – restitution de l'enquête
- 2) Rapport moral 2014, rapport d'activités 2014
- 3) Bilan provisoire financier 2014
- 4) Préparation de l'année 2015
 1. Les principaux objectifs
 2. Détails par objectifs
 3. Budget prévisionnel 2015
- 5) Gouvernance du réseau
- 6) Questions diverses

Bilan du réseau – restitution de l'enquête réalisée et analysée par Lucette

Cf. diaporama

Synthèse des remarques des participants :

- les travaux du réseau ont effectivement permis d'améliorer l'efficacité des travaux dans chacun des CD.
- Intérêt de l'évaluation du réseau avec le questionnaire – à refaire chaque année

Décision prise : Les participants prennent note de la restitution
--

Rapport moral de l'association de gestion des moyens du réseau des CD bretons

>>> *Jacques Uguen, Président de l'association de gestion des moyens du réseau des CD bretons*

L'association de gestion des moyens du réseau des CD bretons qui se réunit aujourd'hui en assemblée générale est composée des Conseils de développement, en tant que personnes morales, et des présidents des Conseils de développement en tant que personnes physiques, lorsque ces derniers ne disposent pas d'identité juridique.

Elle a pour unique objet la gestion des moyens du réseau.

Les activités qu'elle a menées en 2014 peuvent donc être rapidement résumées :

- négociation et obtention d'une subvention auprès du Conseil régional,

- formalisation de l'engagement des CD participant au réseau par une convention, qui a été signée par 18 CD sur les 21,
- sur la base de cette convention, refacturation aux participants de la prestation de Lucette JAUNET,
- et enfin, signature d'une convention avec le Conseil de développement du pays de Saint-Brieuc, dans le cadre de la mise à disposition de la salariée.

Ces activités n'ont toutefois de sens que parce qu'elles servent à la vie du réseau. C'est donc Jo GAUTER, en tant que coordinateur du réseau, qui va présenter le « rapport moral du réseau ».

>>> Jo GAUTER, co-coordonateur du réseau des CD bretons

Un rapport moral n'est pas un rapport d'activité. Je ne vais donc pas vous proposer un bilan. Mais, au moment où je prends le relais de Jean Charles Lollier, moment où je réfléchis à la manière dont je vais pouvoir coordonner le réseau pendant l'année 2015, je crois utile de vous livrer quelques réflexions et de vous faire une proposition.

A quoi sert le réseau des Conseils de développement bretons ?

Fondamentalement, il permet des échanges. Ce n'est pas un rôle de pilotage. Nous ne sommes pas dans un système hiérarchisé. Les échanges sont d'autant plus justifiés que nos situations sont très diversifiées.

Ces échanges permettent des apprentissages réciproques, dans une relation égalitaire. Comme dans les écoles mutuelles d'autrefois « ceux qui savent apprennent aux autres ».

C'est aussi un rôle d'outillage collectif. Il permet, sur des questions partagées, de construire l'appareil conceptuel et méthodologique nécessaire pour agir. C'est le cas aujourd'hui avec la politique partenariale du Conseil régional ainsi qu'avec la place des jeunes dans les Conseils de développement.

C'est un moyen de valorisation des conseils de développement car nous sommes, encore, pour beaucoup, des objets non identifiés. La journée récente avec le Ceser de Bretagne nous l'a montré. Et pourtant le Ceser, par sa fonction nous est proche. Nous avons déjà travaillé ensemble et engagé des coopérations.

Enfin le réseau porte, auprès de nos partenaires, en particulier le Conseil régional notre parole collective.

Qu'est ce qui caractérise l'activité des Conseils de développement ?

Il me semble que nous agissons dans deux champs différents, celui du développement local et celui de la démocratie participative. C'est une hybridation et je sais que toutes les hybridations ne sont pas fertiles. Je pense que la nôtre est fertile.

La question du développement local est née en Bretagne, dans le Mené, il y a plus de quarante ans. A cette époque le développement des territoires se pratiquait de manière descendante. Ce n'est qu'avec les lois de décentralisation (décennie 80) que la compétence, la responsabilité et l'autonomie des acteurs locaux ont été reconnues. De là sont nées les relations contractuelles entre l'Etat et les acteurs locaux, en particulier les collectivités locales : des premiers contrats de plan Etat/régions à la politique partenariale qui nous mobilise aujourd'hui. Et le concept et les méthodes se sont étoffés.

La démocratie participative s'inscrit plutôt dans la généalogie des mouvements citoyens. On interroge les élus et les administrations sur la manière dont les affaires publiques sont conduites : processus de prise de décision, qualité des consultations publiques, évaluation des politiques publiques.. La perte de confiance dans le politique (l'abstention) renforce ce mouvement : on ne veut plus se contenter de donner délégation aux élus. La participation citoyenne à l'action publique, la « co-construction des projets » sont au cœur de la relation entretenue avec les élus. J'ai entendu des élus dire que le rôle des Conseils de développement était d'apporter des idées aux élus. C'est une vision un peu courte. En fait, la démocratie participative interroge les élus sur la manière dont ils exercent leur mandat. D'où la grande sensibilité de la question de la qualité des relations CD/élus.

Ces deux registres, développement local/démocratie participative sont liés et se combinent. Ce croisement est fécond. Et la situation de crise que nous vivons encourage cette conception de l'action publique : chacun doit s'y mettre.

Proposition.

Notre réseau est un bon support pour approfondir ces analyses. L'attente du Conseil régional à notre égard, en particulier dans la conduite partenariale de développement des territoires qu'il a engagée nous encourage à aller dans ce sens. Nous en parlerons dans les ateliers.

Mais le réseau est une structure légère, non hiérarchique et nos territoires sont très divers à tel point qu'il est difficile de rendre compte de nos activités et de nos modalités d'organisation. Nous avons pu le voir lors de la présentation de nos activités au CESER. Je crois que, pour nourrir notre politique de communication comme pour bien comprendre les situations que nous vivons, nous avons besoin de mieux connaître nos réalités. Je vous propose de réaliser une enquête exhaustive portant sur les trois points suivants: (1) la construction institutionnelle, (2) les activités, (3) les valeurs. Je suggère que, plutôt que de réaliser des entretiens classiques, nous organisons dans chaque CD des séances de travail approfondies qui déboucheraient sur la rédaction de monographies qui elles mêmes nourriront une publication et/ou des documents de communication. La force de travail sera celle que nous fournirons nous mêmes, à commencer par moi. Mais JC. Lollier pense possible de mobiliser un étudiant en stage master2 (mars/septembre).

Proposition à discuter, évidemment.

> Voir projet retenu suite aux échanges p.7

Rapport d'activités 2014 du réseau des CD bretons

Voir diaporama pour le détail

Voir bilan des réalisations 2014

Décision prise : Validation à l'unanimité du rapport d'activités 2014
--

Comptabilité prévisionnelle 2014

Dépenses			Recettes		
Comptes	BP 2014	projection 2014	Comptes	BP 2014	projection 2014
Personnel extérieur à l'association	4 500 €	7 034 €	Subvention Conseil régional	8 000 €	8 000 €
Accompagnement LJ Conseil	18 500 €	16 577 €	Dons	0 €	0 €
Outils de communication	3 000 €	- €	Participations des CD (19/21)	18 505 €	14 998 €
Déplacements	500 €	1 176 €	Report ressources 2013	0 €	1 529 €
Services bancaires	15 €	- €			
Copies et affranchissement	0 €	390 €			
TOTAL	26 515 €	25 177 €	TOTAL	26 515 €	24 527 €
Résultat	0 €	-650 €			
Contributions volontaires et valorisation du bénévolat					
Prestations	2 000 €	6 116 €	Bénévolat	20 000 €	31 166 €
Personnel bénévole	18 000 €	25 050 €			
Sous total	20 000€	31 166 €	Sous total	20 000€	31 166 €
TOTAL	46 515 €	56 343 €	TOTAL	46 515 €	55 693 €

Décision prise : Validation de la projection comptable 2014

Préparation de l'année 2015

1. Principaux objectifs

Décisions prises :

Trois principaux projets à travailler en 2015 :

- construction d'un outil pour faciliter et renforcer la connaissance inter CD et les travaux des uns et des autres
- enquête / étude pour capitaliser les expériences et les pratiques des CD
- suivi, évaluation de la mise en place des contrats de partenariats

Des échanges ressort également l'intérêt de mener des travaux thématiques (ex : mobilité, énergie, jeunesse, participation aux documents d'urbanisme et d'aménagement...) Toutefois, en fonction des travaux des uns et des autres et des réflexions en cours, tous les CD n'ont pas forcément les mêmes besoins.

>>> l'outil à construire doit permettre de clarifier qui fait quoi, afin de faciliter les groupes de travail thématiques autonomes où chacun participerait en fonction de ses intérêts et actualités.

En complément, le réseau :

- continuera à travailler afin de développer les liens avec le CESER
- plus largement, continuera à représenter et valoriser les CD auprès de partenaires socio-économiques régionaux
- développera les liens et les complémentarités avec la coordination nationale des CD
- souligne l'intérêt d'avancer sur des formations communes répondant aux besoins des chargé-es de mission
- sera également un outil pour faciliter les échanges thématiques entre les CD (à la carte, en fonction des travaux des uns et des autres)
- participera au réseau des territoires bretons, et articulera ses travaux avec ceux du réseau breton des territoires.

Les thématiques évoqués : Jeunesse, Numérique, Energie, Mobilités, Centralités / habitat / SCOT et outils d'aménagement, Santé, Précarisation et retour à la formation

2. Détails par objectifs (synthèse des ateliers et des discussions)

Projet	Construction d'un outil pour faciliter et renforcer la connaissance inter CD et les travaux des uns et des autres (=centre de ressources)
Objectifs	<p>1) Faciliter, dynamiser, les bonnes pratiques et les échanges d'expériences 2) Valoriser les travaux des CD 3) Disposer d'un lieu ressources pour les travaux des CD et du réseau</p> <p><i>Rappels : définis en groupe communication en juin dernier :</i> <i>Le projet « idéal » : ce vers quoi le groupe souhaite tendre, à long terme :</i> <i>Un site internet, plateforme d'échanges entre les CD et vitrine des travaux des CD</i> <i>∅ une présentation du réseau</i> <i>∅ une carte avec les 21 CD et leurs coordonnées</i> <i>∅ un agenda partagé des activités de chacun et des activités du réseau</i> <i>∅ un recensement des travaux de chacun, par thématique</i> <i>On peut également envisager un forum de discussions, un accès intranet (réservé aux membres) avec des données plus précises.</i></p>
Attentes spécifiques identifiées	<p>Sur les fiches d'expériences :</p> <p>Au-delà du fond, des attentes en termes de méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> > l'amont / l'aval : pourquoi le projet a émergé ? > quels rapports aux élus ? > quelle inscription dans la charte ? > quelle communication, quelle valorisation des travaux du CD ?
Outils à développer	Construire un outil collaboratif, facilitant la collecte et l'analyse des données
Moyens / ressources sur lesquelles s'appuyer	<p>S'appuyer sur les étudiants de l'UBO</p> <p>Articuler le projet avec les plateformes / centres de ressources existants, à l'instar de celui de la CNCD ou du réseau rural</p>
Calendrier	
Pilote	Groupe de travail Communication, co-pilotes : Jean-Marie Zeller, Jean-Charles Lollier

Projet	Enquête / étude pour capitaliser les expériences et les pratiques des CD
Objectifs	<p>Accroître la connaissance des CD bretons</p> <p>Capitaliser les bonnes pratiques</p> <p>Rendre compte de la diversité des CD et de la dynamique des débats</p> <p>Aller plus loin qu'un seul état des lieux et comprendre le sens de l'hétérogénéité des CD</p>
Attentes spécifiques identifiées	<p><u>Sur le fond :</u></p> <p>Etablir un état des lieux (portrait institutionnel, grandes étapes, place et rôle des élus)</p> <p>Proposer une photographie des actions par exemple sur 10 ans (2004-2014)</p> <p>Approfondir les valeurs qui fondent l'action</p> <p><u>Sur la méthode :</u></p> <p>Temps d'échanges et de rencontre avec les 21 CD</p> <p>Temps d'échanges collectifs, au sein du réseau</p>
Outils à développer / rendu attendu	<p>Publication</p> <p>Restitution publique ?</p>
Moyens / ressources que lesquelles s'appuyer	<p>Travail possible avec un ou plusieurs stagiaires</p> <p>Partenariat avec le CESER ?</p> <p>Ressources existantes : études régionales précédentes, travaux nationaux</p>
Calendrier	
Pilote	<i>Comité d'animation ou GW Enquête ? Pilote : Jo</i>

Projet	Observation, suivi, évaluation de la mise en place des contrats de partenariats
Objectifs	<p>Capitaliser sur la place et la participation des CD dans les contrats de partenariats, en repérant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ce qui marche bien (les leviers) - ce qui gêne l'avancement (les freins) <p>Il s'agit donc d'évaluer, au fil de l'eau (=phase par phase), la participation des CD à la politique contractuelle territoriale</p> <p>Cette évaluation doit également servir à anticiper la période de revoyure de 2017, par un suivi qualitatif.</p>
Attentes spécifiques identifiées	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir une approche chronologique (phase par phase) : > phase 1 : la co-construction de la réponse à l'AMI : quels leviers/freins à l'intelligence collective ? > phase 2 : la participation dans les comités de programmation : en quoi les comités de programmation et la participation des acteurs privés facilite l'innovation ? quels sont les apports des CD dans cette phase ? quels sont les apports pour les CD ?
Outils à développer	Outils d'évaluation
Moyens, supports	<p>Grilles d'enquête pour la phase 1 (d'ici février ?)</p> <p>Analyse collective,</p> <p>Grille d'enquête phase 2 ?</p> <p>Accompagnement méthodo par un prestataire ???</p>
Calendrier	
Pilote	Michel Murgalé + groupe-projet (à définir)

3. Budget prévisionnel 2015

Dépenses			Recettes		
Comptes	BP 2015		Comptes	BP 2015	
Personnel extérieur à l'association	12 000 €	29%	Subvention Conseil régional	25 000 €	61%
Connaissance inter CD et outils	15 000 €	36%	Dons	0 €	0%
Frais de copies, affranchissement,...	1 000 €	2%	Cotisations/participations des CD	16 800 €	41%
Accompagnement des CD	10 650 €	26%			
Déplacements	2 500 €	6%	Report 2014	-650,00 €	-2%
Sous total	41 150 €	100%	Sous total	41 150 €	100%
Résultat	0 €				
TOTAL	41 150 €	100%	TOTAL	41 150 €	100%

Décision prise : Validation du budget prévisionnel 2015, notamment construit autour de :

- > en dépenses : une coordination à hauteur de 0.3 ETP, la construction d'outils facilitant la connaissance inter CD (centre de ressources, étude), et de l'accompagnement méthodologique des CD.
- > en recettes : 25000€ de subvention du Conseil régional, et une participation des 21 CD à hauteur de 800€ / CD.

Gouvernance du réseau

- Les coordinateurs

Rappel du règlement intérieur du réseau :

« La représentation du réseau est assurée par 2 des président-e-s des conseils de développement, un titulaire, un suppléant (un conseil de développement à dominante urbaine, un autre à dominante rurale) Leur mandat est d'un an ; l'année suivante le « représentant » suppléant prend la place du titulaire et un nouveau suppléant est nommé.

Ils représentent le réseau et sont les interlocuteurs privilégiés des collectivités, des partenaires et des prestataires

Ils sont désignés lors d'une réunion des président-es. »

Décision prise : Ont été désignés lors de la réunion des président-es : Jo GAUTER, vice-président du CD du pays d'Auray (titulaire), dans la continuité de 2014 et Georges LE NORMAND, président du CD de Guingamp (suppléant).

- Renouveau partiel du comité d'animation, en 2015

Rappel du règlement intérieur du réseau :

Objectifs :

Le comité d'animation a pour objectif de faciliter la vie du réseau, et en particulier :

- *De coordonner le fonctionnement du réseau et de formuler des propositions concrètes d'amélioration qui seront soumises aux membres du réseau*
- *De répondre aux questions d'administration générale du réseau*
- *Organiser les réponses données aux interpellations du réseau, qu'elles émanent de la Région Bretagne, du Ceser Bretagne, ou d'institutions diverses (partenaires, autres territoires,...)*

Le comité d'animation tiendra régulièrement les membres du réseau informés de ses travaux.

Par ailleurs, le comité d'animation consultera autant que de besoin les membres du réseau

Décision prise : Composition pour 2015:

- 2 coordinateurs : Jo Gauter (Auray), Georges Le Normand (Guingamp)
- 4 à 5 présidents de CD (ou représentants) : Patrick Roullé (Rennes), Jacques Uguen (Saint-Brieuc), Jean-Marie Zeller (Vannes), Jean-Charles Lollier (Centre ouest Bretagne), Jérôme Arbez (Vallons de Vilaine)
- 4 à 5 chargé-es de mission : Gaëlle Roche (Vannes), Cécile Pansart (Dinan), Julien Lucas (Auray)

Questions diverses

Points sur les relations avec la Coordination nationale des CD

Seuls 2 CD adhèrent à la coordination nationale : Brest et Guingamp.

Un groupe de travail des CD de pays se met en place à la CNCD (Brest le copilote).

La CNCD a travaillé en 2014 à l'accompagnement et à la structuration de coordinations régionales > il pourrait être intéressant de faire le point sur les coordinations/réseaux régionaux existants.

Peut-on envisager une adhésion régionale, du réseau, à la coordination nationale ? > La fragilité financière de la CNCD ne permet pas d'envisager cette solution.

Un certain nombre de travaux de la coordination (étude, plateforme de partage de documents, outil d'évaluation) pourraient intéresser le réseau des CD.

Participation à la conférence territoriale de l'action publique

Prenant connaissance du rapport du CESER « Anticipons pour réussir la redistribution des compétences des collectivités territoriales en Bretagne », le réseau confirme son souhait d'être associé à la conférence territoriale de l'action publique.

Décision prise : Envoyer un courrier en ce sens au préfet de Région et au président du Conseil régional (copie au président du CESER).